



**Senior Liberals' Commission • Liberal Party of Canada
Commission des aînés libéraux • Parti libéral du Canada**

Procès-verbal préliminaire – Assemblée générale

Tenue le jeudi 26 mai 2016
Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba)

Coprésidée par : Ken Halliday et Anne Adams

Procès-verbal dressé par : Doug Brydges, président des communications de la CAL

Participants : une centaine

Ouverture de l'assemblée : 15 h 15

Mot de bienvenue : Mohinder Dhillon, président, CAL du Manitoba

Ordre du jour : adopté tel qu'il a été présenté

Rapport des coprésidents : activités de la Commission au cours des deux dernières années; rapport présenté par Ken Halliday et Anne Adams (n'a pas été soumis aux fins d'inclusion dans ce procès-verbal)

Motion visant l'adoption du rapport des coprésidents tel qu'il a été présenté

Proposée par : Anne Adams

Appuyée par : Linda Schwey

Adoptée

Révision de la Constitution de la CAL

Le coprésident Ken Halliday donne un bref aperçu de la Constitution actuelle de la Commission et souligne que si le projet de nouvelle Constitution est approuvé, le nouveau règlement de la Commission s'appuiera sur celui-ci dans le cadre d'une nouvelle Constitution du PLC.

Motion : Qu'une modification soit apportée au projet de nouvelle Constitution de la CAL de telle sorte que l'article 17.3 se lise comme suit : « Un comité des candidatures, le cas échéant, est composé de... » (la partie soulignée constituant la modification).

Proposée par : Catherine Bell Sood, Kingston et les Îles (Ont.)

Appuyée par : Iain Munro, Kingston et les Îles (Ont.)

Adoptée

Motion : Que la mention de l'âge à l'article 4.1 du projet de nouvelle Constitution (« qui a atteint l'âge de 65 ans ») soit retirée.

Proposée par : Gregg Guptill, Egmont (Î.-P.-É.)

Appuyée par : Iain Munro, Kingston et les Îles (Ont.)

Rejetée

Motion : Que le projet de nouvelle Constitution de la CAL soit adopté tel qu'il a été modifié.

Proposée par : Linda Schwey, Outremont (Qc)

Appuyée par : Doug McDonald, Vernon (C.-B.)

Adoptée

Conférencier invité : Dr Granger Avery, président élu, Association médicale canadienne

(Le D^r Avery a été invité à transmettre sa présentation aux fins d'inclusion dans ce procès-verbal. Celle-ci n'a pas été soumise.)

Rapport du président des politiques : Doug McDonald, président des politiques de la CAL (rapport non soumis aux fins d'inclusion dans ce procès-verbal)

Motion : Que la Commission des aînés libéraux recommande la modification du projet de nouvelle Constitution du PLC de telle sorte que soit inclus le préambule de la Constitution actuelle du PLC sous le titre « Principes » en tant que nouvelle section.

Proposée par : Eric Young, Ottawa-Centre (Ont.)

Appuyée par : Iain Munro, Kingston et les Îles (Ont.)

Adoptée

Levée de l'assemblée : L'assemblée est levée à 17 h 24.

DRAFT